

## LA PAUVRETE AU MAGHREB ETAT DES LIEUX ET ISSUES POSSIBLES

Mahdi LAHLOU\*

Les trois pays centraux du Maghreb, c'est-à-dire le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, subissent en ce début de siècle les effets de la mondialisation face à laquelle ils tentent de "mettre à niveau" leur économie, les retombées de la crise internationale, particulièrement exacerbée depuis septembre 2001 ainsi que ceux de plusieurs années de sécheresse qui se sont succédées entre 1998 et 2002. Le Produit intérieur brut (PIB) de chacun des 3 pays, qui les classe parmi les pays à développement moyen à moyen faible, a reculé de près de 100 dollars américains en moyenne par personne entre 1997 et 2002; le chômage s'y stabilise à des niveaux très élevés et les investissements extérieurs n'y affluent encore que très faiblement. Ainsi, le Maroc, notamment, qui a reçu en 2001 plus de 3,3 milliards de dollars à la faveur de quelques privatisations heureuses (intervenues notamment dans les télécommunications) n'en a drainé que près de 550 millions de dollars en 2002. Au même moment, ces trois pays étaient soumis à une très forte pression de la part de l'UE pour maîtriser/contrôler les migrations à partir et à travers leurs territoires vers l'Europe. Cette pression, où l'Espagne a joué un rôle de catalyseur, a été toutefois la plus forte sur le Maroc.

### LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA PAUVRETE (MONE- TAIRE) AU MAGHREB.

Toutes les données disponibles indiquent que les deux pays les plus importants en nombre d'habitants du Maghreb, l'Algérie et le Maroc -les plus ciblés par ailleurs par les migrations subsahariennes de transit- quoique relativement beaucoup mieux lotis que l'ensemble des pays à revenus faibles, essentiellement composés d'Etats subsahariens, connaissent de vrais problèmes de pauvreté. Le tableau ci-après indique clairement, par exemple, que le Maroc, notamment, fait beaucoup moins bien que la moyenne des pays à revenus faibles en matière d'analphabétisme, et que si l'Algérie et la Tunisie se situent presque au même niveau que les pays à revenus intermédiaires en matière de mortalité chez les moins de 5 ans, ils s'en trouvent bien

---

\* Economiste, INSEA, Rabat

éloignés à propos de l'analphabétisme des adultes.

**Tableau 1: Quelques données phares Maghreb/économies à revenus faibles et intermédiaires.**

Pays	Population (millions)	PNB/h En US D	Taux de mortalité avant 5 ans (/000)	Taux d'analphabétisme Chez les adultes
Maroc	29,2	1.180	60	51
Algérie	30,9	1.630	39	33
Tunisie	9,7	2.070	30	29
Pays à RF *	2.510	430	115	37
Pays à RI **	2.667	1.850	39	14
Pays à RE ***	955	25.500	7	...

Source: Banque mondiale. *Rapport sur le développement*; 2003.

\* RF : Economies à revenus faibles

\*\* RI : Economies à revenus intermédiaires

\*\*\* RE : Economies à revenus élevés

Le tableau ci-dessus, qui situe plus particulièrement le Maroc et l'Algérie entre les pays à revenus faibles et les pays à revenus intermédiaires, ne rend bien sûr pas compte de l'écart de richesses naturelles, et donc, de potentiel de croissance, entre eux et des pays comme le Bénin, le Mali ou Niger, par exemple. Il n'en est pas moins indicateur du très fort déséquilibre où les trois pays du Maghreb se trouvent par rapport aux pays et aux populations les plus riches, dont près de la moitié se trouvent à quelques kilomètres de leurs côtes, rendant l'extrême pauvreté d'une partie de leurs habitants d'autant plus insupportable qu'elle a eu tendance à s'accroître au cours des dernières années.

Ainsi, le Maroc avec 1180<sup>1</sup> dollars de PIB par habitant en 2002, contre 1250 en 1997, a enregistré -au titre de la dernière enquête statistique connue, voir tableau ci-après- un taux de pauvreté absolue de 19% de sa population totale, soit l'équivalent de 5,3 millions de personnes. Quant à l'Algérie, malgré ses 1.630<sup>2</sup> dollars de PIB par habitant en 2002, la population qui y vit en dessous du seuil de pauvreté absolue atteindrait près de 7 millions de personnes.

De la sorte, la situation n'est pas tout à fait celle des pays au sud du Sahara, mais on est effectivement loin d'une zone de prospérité, même avec une Tunisie où le revenu par habitant se situait à 2.070 dollars américains en 2002<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Bilan du Monde, le Monde, Paris ; Edition 2003.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Idem.

Tableau n °2: **Pauvret é dans les 3 pays du Maghreb (% de population).**

Pays	Ann ées	Milieu rural	Milieu urbain	Niveau national
Alg érie	1988	16,6	7,2	12,2
	1995	30,3	14,7	22,6
Maroc	1991	18	7,6	13,1
	1998	27,2	12	19
Tunisie	1990	13,1	3,5	7,4
	1995	13,9	3,6	7,6

Source: Banque mondiale, 2002a

Le tableau ci-dessus laisse apparaître que si la pauvreté s'est stabilisé au cours de la décennie antérieure en Tunisie, en ne progressant que de 0,2 point de pourcentage, au Maroc, la progression a été de 6 points de pourcentage entre les deux dernières enquêtes statistiques réalisées; et aujourd'hui on y estime le taux de pauvreté à plus de 25% de la population totale, soit plus de 7 millions d'habitants. En Algérie, la tendance a été encore plus accentuée. La progression du taux de pauvreté y a été de plus de 10 points de pourcentage entre 1988 et 1995, et aujourd'hui les estimations les plus optimistes se situent autour d'un taux de pauvreté de 30% , soit plus de 9 millions de la population totale.

### **POURQUOI LA PAUVRETE AU MAGHREB.**

Intégrés, théoriquement depuis 1995<sup>4</sup>, dans une zone de prospérité avec les pays de l'UE -groupe de 15 pays constituant un marché de près de 400 millions d'habitants parmi les plus porteurs à l'échelle mondiale, les 3 pays d Maghreb central ont signé, chacun de son côté, des accords instituant une zone de libre échange avec l'UE sensés propulser leurs échanges extérieurs, accroître les investissements extérieurs notamment d'origine européenne au profit de leurs économies, réduire le taux de chômage parmi leurs populations actives, et, in fine, s'installer dans une posture de développement soutenu, sur la longue période. Au demeurant leurs potentialités intrinsèques, humaines, matérielles et naturelles, militent pour de telles perspectives. Or, jusqu'à présent (2003), il n'en a rien été bien au contraire, et cela pour des raisons qui sont bien sûr à rechercher dans des facteurs plus fondamentaux expliquant dans une large mesure comment ces pays n'ont pas bénéficié de ressorts tels que ceux qui ont permis l'enrichissement, depuis les années 1960, de

<sup>4</sup> Sommet euro-maghrébin de Barcelone de 1995.

pays tels que le Portugal ou l'Espagne sur la rive nord-méditerranéenne, ou, beaucoup plus éloignés, la Corée du Sud ou la Malaisie, ou beaucoup plus petits, l'Île Maurice.

### DE PREMIERES EXPLICATIONS DIRECTES.

Les trois pays qui ont connu, entre 1998 et 2002, trois années successives de sécheresse, ont enregistré un fort exode rural, très marqué au Maroc, et très accentué en Algérie en raison des conditions de sécurité particulièrement dégradées hors des grands centres urbains de ce pays. Cet exode rural, signe patent d'appauvrissement dans les campagnes, a renforcé la misère urbaine, en raison de l'insuffisance des structures et des activités d'accueil dans les villes

En outre, le désengagement de l'Etat du secteur public, très important au Maroc et en Tunisie, et très accentué en Algérie au cours des dernières années, a trop rapidement fragilisé des pans entiers de la population, habituée qu'elle était encore à bénéficier des emplois offerts par les entreprises publiques (notamment en Algérie) et à accéder, gratuitement, à un ensemble de services publics (de l'enseignement à la santé publique) fournis par différentes instances et institutions étatiques ainsi qu'à disposer, à des prix subventionnés, de différents produits de consommation de base.

Le cas est particulièrement patent pour l'Algérie, passée en quelques années d'une économie qualifiée de "socialiste" à une économie de "marché", et qui s'est installée, qui plus est, en situation de quasi-guerre civile. Le tableau suivant pourrait à lui seul indiquer comment une partie de plus en plus importante de la population algérienne est devenue en l'espace d'une décennie de plus en plus pauvre.

**Tableau n°3: Evolution des dépenses sociales par rapport au PNB en Algérie (1989 à 1999).**

Années	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1999
Subventions alimentaires/ PNB (%)	2,9	4,3	4,7	3,3	1,8	2,1	1,2	0,0
Dépenses sociales/PNB (%)	9,8	16,8	16,9	11,6	5,5	6,6	4,0	5,2

*Source : Saïb Musette; Nouvelle pauvreté en Algérie. Communication présentée à Rabat en mai 2003 (Workshop sur la pauvreté dans le monde arabe/MEAWards/Le Caire).*

Et encore, les derniers chiffres disponibles montrent que l'Algérie fait mieux en matière de dépenses sociales que la Tunisie ou, surtout, le Maroc.

Le tableau ci-après indique, notamment, que pour les dépenses sociales - au sens large - le Maroc se situe bien loin de la Tunisie qui fait elle-même "moins bien" que l'Algérie dans ce domaine.

Tableau n °4: **Dépenses sociales au Maghreb en % du PNB - année 1999.**

	Algérie	Tunisie	Maroc
Subventions alimentaires	0	1,7	1,6
Transferts financiers et en nature	0,4	0,5	0,1
Infrastructures sociales	0,2	0,1	0,2
Pensions publiques	4,6	2,6	1,8
Sub-total	5,2	4,9	3,7
Logement	5,5	1,7	0,1
Santé publique	2,6	3	1,2
Education	6,1	6,9	5,9
Sub-total	14,2	11,6	7,2
Total	19,4	16,5	10,9

Source: Banque mondiale; 2002.

Par ailleurs, la mise en œuvre très rapide (trop rapide, selon beaucoup d'observateurs, et pas seulement Maghrébins) des dispositions d'ouverture des frontières tunisienne et marocaine, à la faveur de la signature par la Tunisie (en 1995) et le Maroc (en 1996) d'accords pour l'institution de zones de libre échange avec les pays de l'UE, a très vite fragilisé le tissu industriel des deux pays, incapable jusqu'à maintenant de faire face à la concurrence d'unités de production européennes beaucoup plus performantes et n'ayant pas reçu, comme cela était espéré à l'origine, des investissements directs étrangers d'un montant en mesure de lui apporter les développements technologiques et organisationnels nécessaires aux nouvelles conditions de compétitivité internationale.

Et de fait, si, selon l'affirmation même d'experts de la Banque mondiale parlant de la situation au Maroc<sup>55</sup> «au cours des années 1990, la pauvreté a augmenté non seulement en acuité (les pauvres devenant plus pauvres) mais également en sévérité (la répartition du "bien-être" entre les pauvres devenant encore plus inégale)» c'est, dans une large mesure, en raison d'une nette progression du taux de chômage dans les trois pays et d'une très forte précarisation de l'emploi. Celui-ci devenant de moins en moins salarié, de moins en moins qualifié et de plus en plus mal rémunéré.

<sup>5</sup> Banque mondiale, Mise à jour de la pauvreté-Royaume du Maroc. Volumes I et II. 30 mars 2001.

## **AUTRE EXPLICATION: LE CHOMAGE, PLAIE SOCIALE DES ECONOMIES MAGHREBINES.**

L'une des expressions majeures de l'absence d'un développement cohérent sur le long terme -effet aussi d'une longue période d'exubérance démographique au Maroc et en Algérie et également facteur de "régénération" de la pauvreté réside bien sûr dans le niveau et la structure du chômage dans les 3 pays. Celui-ci non seulement sévit à un niveau très élevé au Maroc, en Algérie et en Tunisie, mais a tendance à s'accroître dans les trois pays et à s'y structurer dans ses manifestations extrêmes (chômage des jeunes diplômés, chômage des femmes, chômage de longue durée).

Ainsi, comme cela est représenté dans les tableaux ci-après, près de 16% de la population active en Tunisie (un niveau qui s'est à peu près stabilisé depuis une décennie), près de 30% en Algérie, niveau auquel semble devoir se stabiliser le taux après une ascension continue depuis le début des années 1980, et 13% de la population active au Maroc, seraient au chômage. Le faible niveau statistique qui est celui du Maroc en 2000 n'est dû qu'à l'importance de la population rurale dans ce pays, où on estime que le taux de chômage dans les campagnes ne dépasse pas 5%<sup>6</sup> de la population active, alors qu'en milieu urbain ce taux dépasse 20% (20,4%).

En réalité, si la situation actuelle sur les marchés de l'emploi maghrébins est liée -plus spécifiquement au Maroc et en Algérie- à la structure démographique née de la période de croissance forte de la population des années 1960 à 1980, elle n'en constitue pas moins une des conséquences essentielles des politiques économiques suivies dans les trois pays durant les dernières décennies.

Le Maghreb est, en effet, comme le montre le tableau ci-après, l'une des régions du monde qui se caractérise à la fois par l'un des plus forts taux de croissance de la population active, l'un des plus faibles taux (statistique!) d'activité féminine, et l'un des plus forts taux de chômage, des jeunes et des jeunes diplômés, en particulier. Ces caractéristiques ne sont pas indépendantes les unes des autres: les forts taux de croissance de la population active ne sont pas dûs seulement à des raisons démographiques, mais aussi à des perspectives

---

<sup>6</sup> 4,7% en 2002, soit un vrai taux de "plein emploi", bien évidemment très peu en phase avec l'existence d'un fort rythme d'exode rural.

d'entrées massives des femmes sur le marché du travail.

**Tableau n 5: Estimations et projections des taux de croissance annuels de la population active par période et par région.**

	1970-80	1980-90	1990-95	1995-2000	2000-2010
Monde	2,18	2,01	1,76	1,66	1,51
Pays en développement	2,52	2,39	2,09	1,95	1,81
Afrique	2,50	2,71	2,83	2,85	2,93
Nord (Maghreb)	2,75	2,76	3,03	3,06	2,90
Ouest	2,43	2,61	2,84	2,86	2,95
Centre	2,10	2,55	3,30	2,51	3,12
Est	2,56	2,83	2,60	2,91	2,96
Sud	2,66	2,71	2,55	2,54	2,41
Asie	2,37	2,22	1,86	1,69	1,50
Ouest	2,45	2,96	2,83	2,81	2,52
Sud-Est	2,68	2,78	2,34	2,18	1,90
Amérique Latine	3,14	3,03	2,49	2,29	1,95

Source: Tableau élaboré à partir de documents du BIT, 1997; *Population Economiquement Active 1950-2010, 4<sup>ème</sup> édition.*

Ce tableau montre que le Maghreb n'est dépassé, en termes de taux de croissance de la population active, que par les pays d'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Centre. Autant dire que ce qui fait problème dans ces dernières régions est cela même qui "gêne" les sociétés maghrébines.

Parallèlement, les marchés du travail des pays du Maghreb se caractérisent par des taux de chômage très importants, en raison de taux d'activité très élevés, malgré un relatif retrait des femmes, en Algérie et au Maroc notamment, et de créations plutôt réduites d'emplois et de restructurations importantes d'entreprises publiques, surtout en Algérie.

**Tableau n 6: Evolution des taux de chômage au Maghreb dans les années 1990.**

	1989-1992	1996-1997	2000
Algérie	21,3	32,7	29,8
Maroc	16,0*	16,9*	13,6
Tunisie	16,2	15,9	15,6**

Source: "Employabilité au Maghreb: cas des femmes et des diplômés de l'enseignement supérieur", Jacques Charmes, Mehdi Lahlou, Saïb Musette.

\* Taux de chômage en milieu urbain

\*\* Taux calculés sur la population âgée de 18 à 59 ans (taux officiel).

En projection, avec une population globale pour les trois pays de 86 millions de personnes en 2010, contre 72 en 2000, et un taux d'activité de 35% en 2010 contre 31% en 2000, les trois pays auraient ensemble entre 4,8 et 6 millions de chômeurs, dont entre 2,9 et 3,2 millions en Algérie, entre 1,9 et 2,2 millions au Maroc et près de 600 mille chômeurs en Tunisie. Soit des taux de chômage variant entre 15% au Maroc et en Tunisie et 25% en Algérie, si les tendances récentes sur le marché de l'emploi se maintenaient<sup>77</sup>.

En réalité, un taux de chômage comme celui qui est annoncé pour le Maroc (et qui ne serait plus "que" de 12,5% en 2003) pourrait être considéré comme normal puisque découlant d'un taux de croissance relativement faible sur la longue période (2,5% en moyenne depuis le début des années 1990). Il en est pas moins porteur de réels dangers pour le futur vu sa structure dans les 3 pays, puisqu'il y affecte davantage la population la plus jeune, et plus spécifiquement dans le cas de la Tunisie, et surtout du Maroc, la population disposant d'un diplôme.

Tableaux n°7/8/9 : **Taux de chômage au Maghreb par âge et niveaux de diplôme ou d'instruction.**

#### Algérie (ensemble du pays)

	1990			2000		
	15-24 ans	25-34 ans	Tous âges	15-24 ans	25-34 ans	Tous âges
Sans diplôme	36,4	16,4	9,8			
Niveau moyen	58,4	23,4	31,7			
Niveau supérieur	19,2	7,2	8,4			
Ensemble	53,7	16,7	21,3	54,0	31,3	29,8

Sources: Office national de la statistique - ONS, Résultats de l'Enquête main d'œuvre 1990, collections n°32; Ministère du travail et des affaires sociales (2001).

#### Maroc (milieu urbain)

	1992			1997			2000 (Niveau national)		
	15-24 ans	25-34 ans	Tous âges	15-24 ans	25-34 ans	Tous âges	15-24 ans	25-34 ans	Tous âges
Sans diplôme	21,1		11,0	18,4	13,1	9,8	42,2	32,7	7,1
Niveau moyen	25,6		14,2	60,1	39,6	22,5	17,4	71,6	28,9
Ensemble	30,0	20,3	16,0	29,9	24,1	16,9	39,7	44,1	13,6

Sources: Direction de la Statistique, Population active urbaine 1992; Activité emploi et chômage 1997; Activité emploi et chômage en 2000. Direction de la statistique, Rabat.

<sup>77</sup> Mehdi Lahlou, "Travail et emploi au Maghreb" in l'Etat du Maghreb, Editions la Découverte, Paris, 1992. Papier actualisé à l'occasion d'une rencontre organisée par le BIT sur l'employabilité au Maghreb, Alger, Avril 2002.

## Tunisie (ensemble du pays)

	1989			1994			1997			2000
	15-24 ans	25-34 ans	Tous âges	15-24 ans	25-34 ans	Tous âges	15-24 ans	25-34 ans	Tous âges	Tous âges
Sans diplôme	22,2	15,2	11,2	28,2	21,5	16,8	24,5	16,2	10,2	8,0
Niveau moyen	32,7	14,9	19,3	28,0	15,1	17,2	32,4	17,6	18,2	16,3
Niveau supérieur	19,1	6,8	5,3	12,3	6,0	3,8	30,5	12,3	8,1	11,0
Ensemble	31,0	14,4	16,2	27,9	15,2	16,3	31,9	16,9	15,9	15,6

Sources: Institut national de la statistique (INS), *Enquête population emploi 1989; Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1994; Enquête Nationale sur l'Emploi en 1997* (pour des raisons d'harmonisation, les taux de chômage ont été calculés en incluant la population de 15 à 18 ans), *Observatoire de l'emploi (2001)*.

Dans les trois pays, les jeunes semblent être les plus affectés par le chômage, avec une mention particulière pour l'Algérie où moins d'un jeune sur deux était effectivement occupé en 2000, suivie du Maroc, où 3 jeunes sur 5 étaient occupés, et de la Tunisie avec un taux d'emploi de la population active la plus jeune proche de 2/3.

Nous avons là un élément essentiel portant atteinte à la cohésion sociale sans laquelle il est impossible de mener une politique de développement fondée sur toutes les composantes de la société, d'autant qu'il n'existe pas -dans aucun des 3 pays- de système d'indemnisation du chômage digne de ce nom. C'est aussi, et davantage que le différentiel de revenu par rapport à l'Europe, un des moteurs essentiels pour les migrations clandestines des Maghrébins vers les pays de l'UE.

## AUTRES EXPLICATIONS PLUS FONDAMENTALES

La question de la pauvreté au Maghreb -bien sûr relative par rapport à nombre de pays africains pauvres parmi les pauvres, et beaucoup moins prégnante en Tunisie qu'elle ne l'est en Algérie ou au Maroc- ne peut s'expliquer, en fin d'analyse, que par des raisons politiques et institutionnelles.

Plus précisément, l'argumentaire politique est encore posé dans les trois pays, en termes:

1. d'impossibilité réelle de dégager une véritable expression populaire aussi bien au niveau national que régional et local

2. d'absence d'une réelle séparation des pouvoirs: les pouvoirs constitutionnels (pouvoir exécutif, pouvoir législatif, pouvoir judiciaire) politique et économique, et, enfin, plus particulièrement au

Maroc, pouvoir politique et pouvoir religieux. Cette séparation, que nombre d'organisations politiques de gauche et d'associations de droits de l'homme appellent de leurs vœux apparaît encore comme très lointaine. Pour preuve, les "réformes" constitutionnelles successives en Tunisie (rendant la "présidence à vie"), le rôle toujours central de l'armée en Algérie et l'étendue des pouvoirs de la monarchie au Maroc (notamment dans les sphères politique, religieuse et économique).

3. d'absence d'un vrai contrôle sur le pouvoir exécutif et sur l'administration (avec toutes ses composantes) qui en dépend

4. d'absence de tout contrôle sur l'affectation des ressources publiques et sur la conduite des politiques économiques des Etats.

5. Pendant de tous ces éléments, et aussi du refus de relativiser les intérêts nationaux (ou de régime) à court terme, en plus de l'absence d'une perspective régionale de développement, les retards dans la construction politique et institutionnelle interne se répercutent, bien évidemment, sur la construction de l'espace maghrébin. L'Union du Maghreb Arabe (UMA) qui devait constituer l'alter ego, au moins politique, sur le flanc sud de la Méditerranée, de l'Union européenne (UE) n'est pas allée plus loin que la déclaration de création de 1989. Son inexistence dans les faits apparaît de plus en plus comme un élément de déséquilibre fondamental dans les relations entre chacun des trois pays qui auraient pu la composer et ceux de l'UE. Et lorsqu'on sait que le Maroc, l'Algérie et la Tunisie réalisent près des 2/3 de leurs échanges (à l'import comme à l'export) avec l'ancienne UE à 15 pays, il y a tout lieu d'apprécier les manques à gagner, en termes de complémentarité/partenariat réel pour le développement, pour le Maghreb de la faiblesse de ses capacités de ses capacités de négociation qu'une telle posture implique.

### **QUOI FAIRE POUR ERADIER LA PAUVRETE AU MAGHREB.**

La situation des trois pays étant ce qu'elle est, comme cela ressort des données ci-dessus, il apparaît cependant que la Tunisie fait mieux que l'Algérie et le Maroc, alors qu'elle est beaucoup moins bien dotée qu'eux en ressources naturelles, agricoles ou minières, et en étendue de son territoire ou de son espace maritime. A cela, deux explications majeures: L'Ecole et un statut de la femme sans pareil dans le monde arabo-musulman. Deux avancées réalisées dans les premières années de présidence de feu Bourguiba, auxquelles il faut ajouter, aujourd'hui, un comportement plus en phase -sur le plan de la gestion de la question de la religion- avec le discours d'ouverture et de

"libéralisation" économique du pays. Même si, à ce niveau, de très sérieuses réserves doivent être prises en compte dans l'approche du volet du respect des libertés politiques et des droits de l'homme en Tunisie.

Sur le plan opérationnel, diverses actions de politique économique générale ou d'intervention purement sociale ont été menées -au même moment où étaient mis en œuvre les différents programmes d'ajustement structurel (PAS), au Maroc et en Tunisie d'abord au cours des années 1980, puis en Algérie depuis 1991/1992 - pour tenter de faire face à la montée (ou au retour) de la pauvreté

Tirant les enseignements des PAS, les autorités publiques ont semblé privilégier, alors qu'elles signaient les accords d'association pour la création de zones de libre échange avec l'UE (au cours des années 1990 pour la Tunisie et le Maroc, et au printemps 2002 pour l'Algérie) la voie du "développement humain durable", qui "vise à transformer des populations vulnérables en acteurs du développement par la maîtrise progressive de leurs moyens de subsistance, et donc la maîtrise de leur destinée". Cette approche, qui a pour toile de fond une politique redistributive de revenu et de services sociaux de base, tentait de concilier les exigences d'équité sociale et les impératifs d'efficacité économique.

L'objectif de la stratégie sociale de lutte contre la pauvreté menée par chacun des trois pays était l'amélioration des conditions de vie des catégories sociales les plus défavorisées. Cet objectif comportait des dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles, en interaction dynamique et dont les effets dépendaient de la nature des efforts réalisés, de leur portée, des modalités de leur exécution et du degré de participation de populations cibles.

Dans le cas du Maroc, et dans une mesure moindre l'Algérie, un des premiers aspects pris en compte mettait en cause la faiblesse des seuils historiques du taux de croissance qui tournaient (et tournent encore) autour de 2,5 à 3,5% en moyenne par an, et dont l'amélioration, dans la perspective de leur doublement paraissait être une nécessité absolue, au regard du développement économique en général et de la réduction de la pauvreté en particulier.

Les simulations sur les effets de scénarios alternatifs de croissance économique ont établi de manière claire que le relèvement du niveau de vie des ménages a revenu limité à travers une croissance, plus soutenue, offrait des perspectives prometteuses. Ainsi, l'hypothèse d'un taux de croissance annuel du PIB de 6 à 7% conduirait à une amélioration sensible de la consommation (2,5% par an), ce qui permettrait de faire

baisser l'indice numérique de la pauvreté de 7% par an. Compte tenu des projections de croissance démographique (2% par an), cela se traduirait par une réduction du nombre de pauvres d'environ 5% annuellement. Autrement dit, la lutte contre la pauvreté doit nécessairement passer par la relance d'une croissance économique élevée et durable. Or, celle-ci dépend en grande partie de l'augmentation du taux d'investissement et suppose la réalisation d'un certain nombre de conditions dont, en particulier, l'assainissement du cadre macro-économique, le soutien au secteur privé, la réforme du cadre juridique de l'activité économique, poursuivies par les gouvernements successifs depuis le milieu des années 1980. En parallèle à cela, des actions plus spécifiques étaient discutées et mises en application progressivement dans chacun des trois pays; il s'agit notamment de:

- La promotion de la condition féminine (en Tunisie et au Maroc, notamment), de l'adoption de politiques actives d'habitat social, de renforcement des filets sociaux, de renforcement des programmes alimentaires ou de la mise en place d'observatoires de développement humain.

- Le constat de la faillite de la politique sociale suivie depuis l'indépendance est aujourd'hui unanimement admis; mais en dépit de cette reconnaissance, la prise en charge de ce secteur prime. La promotion du social est cependant difficile à mettre en œuvre, notamment à cause des entraves suivantes:

- Le retard pris depuis plusieurs décennies qui rend la tâche plus lourde;
- La multiplicité des domaines concernés qui impose des politiques sectorielles
- Les interférences qui se sont multipliées entre le politique et le social;
- Les implications politiques et sociales que le changement imposera;
- Le «conservatisme» et les réflexes catégoriels de tous ceux qui ont des acquis, réels ou fictifs, à défendre;
- La lourdeur et l'inertie des institutions en place qui sont réfractaires au changement;
- Le coût financier des réformes nécessaires; et

- Les impératifs de prudence financière motivés par le souci de préserver les acquis de la période d'ajustement structurel, et de maintenir un environnement macro-économique stable.

### Références bibliographiques

**Destremau B.**, 1998. "A la porte de Dieu; profil de la pauvreté et de l'appauvrissement en Afrique du Nord-Moyen Orient", communication publiée dans les actes de *l'atelier international sur les politiques de lutte contre la pauvreté*, INSEA, Rabat, pp. 103-150.

**Decarvalho-Lucas F. & Gendreau E.**, 1999. Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud, *Revue Population*, n°4-5/INED, Paris.

**Engelhard P.**, 1996. *L'Homme mondial*, éditions Arléa, Paris.

**European Commission - Eurostat:** Push and Pull factors of international migration. A comparative report.

**Hugon P.**, 2001. *Economie de l'Afrique*, éditions la Découverte, Paris

**Oyen E., Miller S.M., Abdus-Samad S.**, 1997. (edited by): Poverty, a global review, CROP, Oslo

**Banque mondiale:** *Rapport sur le développement dans le monde*, 2000 à 2003

**PNUD:** Rapport sur le développement humain, 2000 à 2003.

**Le monde:** Bilan du Monde, 2000 à 2003